

Bureau d'Informations Polonaises
23, rue Taitbout - Paris 9° -

PRO.42-37

Paris, le 8 Octobre 1957

Déclaration du Secrétariat du Comité Central
de l'Union de la Jeunesse Socialiste

Au cours de sa réunion du 5 octobre, le Secrétariat du Comité Central de l'Union de la Jeunesse Socialiste a examiné la situation qui s'est créée parmi certains étudiants de Varsovie à la suite de la décision prise par le Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais de suspendre l'hebdomadaire " Po Prostu ".

Le Secrétariat du Comité Central de l'Union de la Jeunesse Socialiste considère que l'hebdomadaire " Po Prostu " qui a joué un rôle positif l'année dernière n'a malheureusement pas oeuvré ensuite pour la consolidation des changements d'octobre, adoptant une position injuste et publiant de nombreux articles mensongers.

La position de l'hebdomadaire " Po Prostu " en ce qui concerne le mouvement de la jeunesse, position qui entravait le processus de formation de nouvelles organisations, est une caractéristique de la ligne adoptée par le journal.

Au moment où il fallut passer de la critique des erreurs du passé à un travail constructif en vue de la reconstitution du mouvement de la jeunesse, la rédaction de " Po Prostu " a observé le mutisme.

" Après Octobre, nous avons maintes fois exprimé notre désaccord à l'égard de nombreux points de vue publiés dans les colonnes de " Po Prostu " et nous considérons que la critique de la ligne du journal, émise par la direction du Parti Ouvrier Unifié Polonais est légitime et justifiée, affirme dans sa déclaration le Secrétariat du Comité Central de l'Union de la Jeunesse Socialiste.

Après avoir rappelé les manifestations d'étudiants, et l'attitude d'une partie de l'équipe de " Po Prostu " qui colportait des lettres de protestations, le Secrétariat du Comité Central de l'Union de la Jeunesse Socialiste a déclaré :

" Face à cette situation, le Secrétariat du Comité Central de l'Union de la Jeunesse Socialiste se prononce fermement contre ceux qui exigent un nouvel examen de l'affaire de l'hebdomadaire " Po Prostu ". Nous considérons aujourd'hui qu'il faut reconnaître comme juste la décision du Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais relative à la suspension définitive de " Po Prostu ".

" Le Secrétariat condamne unanimement et fermement les auteurs des incidents aventuriers qui ont eu lieu à Varsovie et déclare que le Comité Central de l'Union de la Jeunesse Socialiste tout comme le Comité de l'Union de la Jeunesse Socialiste de Varsovie n'avaient rien de commun avec ces manifestations ".

" Dès le premier instant nous nous sommes prononcés contre les tentatives d'organisation de meetings de quelque sorte que ce soit (ou de protestations sous toute autre forme) contre la suspension de " Po Prostu ", car celles-ci ne pouvaient être que dirigées contre la direction du Parti et les intérêts les plus vitaux du peuple.

" Nous approuvons la décision du Comité de l'Union de la Jeunesse Socialiste de Varsovie d'exclure de l'organisation ceux qui ont agi contrairement à notre position, car dans l'Union de la Jeunesse Socialiste il n'y a pas de place pour des perturbateurs et des aventuriers."

En conclusion, l'Union de la Jeunesse Socialiste affirme qu'elle doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher de semer des troubles dans une période où la Pologne a besoin avant tout de paix et d'un travail intensif pour la réalisation du programme fixé par le Parti en octobre de l'année dernière.